

## **MOTION**

### **Société COUACH**

Présenté par le groupe des élus socialistes, républicains et apparentés

La filière nautique girondine, essentielle dans le panorama économique du département, a pour fleuron national la société COUACH implantée à Gujan Mestras.

Reconnue internationalement pour son savoir faire dans le domaine de la construction de navires et notamment de yachts de luxe, elle a fait l'objet d'une reprise à la barre du Tribunal de Commerce de Bordeaux voici un an.

Les difficultés rencontrées alors étaient liées à l'obligation pour l'entreprise COUACH de fournir une garantie sur la restitution des acomptes versés par le client en cas de défaillance du chantier. Les organismes bancaires dont OSEO s'étaient révélés réticents à accompagner cette démarche.

Le Conseil Général de la Gironde attentif aux problèmes sociaux générés par cette situation avait en réponse mis en place un plan d'action visant à préserver le réseau des sous-traitants par un engagement contractuel proposé au repreneur : la Sté C.N.C.

Celle-ci rencontre aujourd'hui la même difficulté que la Sté COUACH . Son carnet de commandes étant désormais fourni puisque C.N.C a gagné les appels d'offres lancés par le Gouvernement Indien pour la fourniture de patrouilleurs. Le Gouvernement Indien exige également une garantie sur la restitution des acomptes qui s'élèvent à 11 Millions d'Euros. Mais l'entreprise C.N.C. se heurte au refus de soutien des Etablissements bancaires, tout comme d'OSEO qui juge que l'entreprise n'est pas éligible.

Cette situation met en péril la pérennité de CNC et des 300 emplois qu'elle compte alors que le dynamisme de ses dirigeants devrait amener à un développement de son activité important dès les prochains mois avec, probablement, un développement de l'emploi, bienvenu en cette période.

Le Conseil Général ne peut rester insensible et inactif face à cette situation. C'est la raison pour laquelle le Président du Conseil Général de la Gironde vient d'adresser un courrier au Président de la République pour lui demander de traduire correctement sa volonté de sauvegarder et développer l'activité individuelle et l'emploi dans notre pays.

Afin d'appuyer cette démarche par une action collective, le Conseil Général de la Gironde réuni ce jour :

- réaffirme son soutien à l'entreprise C.N.C. et à son personnel
- confirme son souhait de voir conforté cette entreprise qui constitue l'ossature de la filière maritime départementale
- considère que l'actuel carnet de commandes de la Sté CNC est en mesure de rassurer les organismes bancaires sur la pérennité de son activité
- demande instamment au Président de la République et au Gouvernement Français de peser de tout leur poids pour obtenir le soutien des organismes bancaires et notamment d'OSEO
- Insiste sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de la convention d'accompagnement de sous-traitants dans le but de préserver le tissu économique dépendant de la Sté C.N.C. et les emplois correspondants.